

OPERATION REGIONALE « MATIERES PREMIERES » Vers des Entreprises Économies

Dirigeants, Responsables de Production,

*Pour réduire les coûts liés à vos pertes et rebuts de production,
Pour optimiser vos consommations de matières premières,*

**Bénéficiez d'un accompagnement adapté à l'entreprise !
Faites de la prévention des déchets
un véritable levier de compétitivité !**

☀ Accompagnement personnalisé sur site

Calcul du coût complet de vos déchets

- Sur un processus choisi par l'entreprise ou sur l'ensemble des processus,
- Méthodologie MFCA – NF EN ISO 14051,
- Elaboration d'un plan d'actions.

Mise en œuvre d'actions prioritaires

- Sur les quantités,
- Sur les coûts,
- Evaluation des actions menées.

☀ Echanges avec les autres entreprises engagées

- Mutualisation des expériences.

☀ Modalités pratiques

- Liste d'experts qualifiés,
- Accompagnement par un expert choisi par vos soins,
- Subvention avec un taux de 50% à 70% selon la taille de l'entreprise :

Par l'ADEME Normandie pour les entreprises du 27 et 76.

Par l'ADEME Normandie et la Région Normandie (programme Défi'NeRgie) pour les entreprises du 14, 50 et 61.

Date limite de dépôt des dossiers :
30 juin 2016

10 entreprises de Normandie seront retenues.
Durée de l'opération : 1 an à compter de septembre 2016.

Votre contact à la CCI Normandie : Carole REMIGEREAU ☎ 02.31.54.40.48 – carole.remigereau@normandie.cci.fr

OPERATION REGIONALE « MATIERES PREMIERES »

Société : Nom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél : Fax :
E-mail :

○ Souhaite recevoir des informations sur l'opération « Matières premières »

Merci de retourner ce coupon par : **fax** au 02 31 54 40 41 ou **mail** : carole.remigereau@normandie.cci.fr